

Les guerres tribales

L'affaire dont il est question ici s'est déroulée en 1997 dans une agglomération de province de plus de 300 000 habitants.

Elle a commencé par une bagarre vendredi matin 10 Novembre 1995 vers 7 heures 45 dans la cour de récréation d'une cité scolaire ayant des formations essentiellement tertiaires, paramédicales, et industrielles féminines et comportant un lycée polyvalent et un lycée professionnel fréquentés par environ 2000 élèves dont 650 au titre du lycée professionnel sur le site.

L'intervention immédiate du proviseur adjoint du LP, du proviseur du lycée polyvalent et de surveillants qui se trouvaient sur place, a permis d'enrayer immédiatement le processus de violence qui, nous l'avons appris peu après, aurait pu gravement dégénérer puisqu'il s'agissait du débordement, sur le terrain scolaire, d'affrontements qui s'étaient produits antérieurement et à plusieurs reprises entre jeunes de quartiers rivaux dits sensibles, que nous appellerons A et B.

Heureusement l'élève du LP qui était à terre roué de coups de poings et de pieds s'en est sorti avec quelques bleus seulement. Les autres protagonistes du drame ayant pu se sauver, il ne restait pour porter témoignage que la victime, susceptible d'identifier ses agresseurs, qu'elle avait vus, mais dont elle disait ignorer les noms, et aussi un élève témoin, parent de la victime, qui s'était précipité chez la CPE du lycée professionnel pour appeler par téléphone la famille résidant dans la cité A, afin qu'il soit porté secours à son cousin qui, d'après lui, était agressé par une quinzaine de jeunes originaires de la cité B, dont certains étrangers à l'établissement.

Dès le départ, la situation a été prise d'autant plus au sérieux, par tous, que le 10 Novembre était le jour anniversaire d'un drame particulièrement traumatisant survenu dans la même cité scolaire en 1992, et qui avait vu un jeune du lycée polyvalent poignardé à 10 heures du matin dans la cour de récréation suite à des règlements de compte entre les jeunes de deux autres cités « sensibles ».

Ces « guerres tribales » de 1992, dont les motifs sont restés obscurs, avaient entraîné des rixes, dont certaines à l'arme blanche, opposant les jeunes des deux quartiers, les jours précédents, en certains endroits de la ville, et ceci à l'insu de l'administration des lycées, ce qui explique que tout le monde avait été pris de court à l'époque.

A cause de cet antécédent de 1992, les chefs d'établissements ont fait aussitôt appel aux services de police, en leur demandant d'être dans la rue à l'entrée principale à 10 heures - 12 heures - 14 heures - 16 heures et 18 heures, d'autant que la CPE du lycée professionnel avait connaissance de bruits qui couraient sur le venue en renfort d'élèves d'une autre cité technique à dominante industrielle masculine. Cette cité scolaire recrute dans les mêmes quartiers « sensibles ». Il était question que ceux habitant la cité A viennent venger l'agression du matin en s'en prenant aux élèves originaires de la cité B.

De fait, à 14 heures, une quinzaine de jeunes, extérieurs à l'établissement, étaient à la porte du lycée. Deux d'entre eux ont été emmenés pour un contrôle au commissariat, ce qui a fait fuir les autres membres de la bande, sans qu'elle ne se soit délestée au préalable d'un marteau et d'un couteau à cran d'arrêt de 20 cm de long, retrouvés dans une anfractuosité du mur d'enceinte.